

REPUBLIQUE FRANCAISE

Ministère de la transition écologique,
de la biodiversité, de la forêt, de la mer
et de la pêche

Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature

Arrêté du 07 février 2025 portant commissionnement d'agents de collectivités territoriales ou de leurs groupements chargés de la protection des espaces ou patrimoines naturels

NOR : TECL2503627A

(Texte non paru au journal officiel)

Par arrêté de la ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche, en date du 07 février 2025.

En application de l'article R. 172-1-1 du code de l'environnement, les agents mentionnés dans le tableau suivant sont commissionnés en vue de la recherche et de la constatation des infractions mentionnées aux articles L. 362-5 et au I du L. 415-1 du même code, dans leur zone de commissionnement respective, conformément aux lois et règlements en vigueur ainsi qu'aux textes et décisions pris pour leur application :

NOM Prénom	Service d'affectation	Zone de commissionnement
ALEXANIAN ANNA	Conseil départemental des Bouches-du-Rhône	Espaces naturels sensibles du département des Bouches-du-Rhône
ANDREANI Pierre Joseph	Parc naturel régional de Corse	Parc naturel régional de Corse
ANDREANI jean luc	Parc naturel régional de Corse	Parc naturel régional de Corse
ARRIGHI Fabien	Parc naturel régional de Corse	Parc naturel régional de Corse
BONIFACJ Olivier	Parc naturel régional de Corse	Parc naturel régional de Corse
CAMBEROQUE Nasatasia	Conseil départemental des Bouches-du-Rhône	Espaces naturels sensibles du département des Bouches-du-Rhône
CAVIGLIOLI Caroline	Parc naturel régional de Corse	Parc naturel régional de Corse
CECCALDI Don Paulu	Parc naturel régional de Corse	Parc naturel régional de Corse
DESPLACES ARNAUD	Conseil départemental des Bouches-du-Rhône	Espaces naturels sensibles du département des Bouches-du-Rhône
ECOCHARD SANDRA	Conseil départemental des Bouches-du-Rhône	Espaces naturels sensibles du département des Bouches-du-Rhône
ENETTE LAURIE	Conseil départemental des Bouches-du-Rhône	Espaces naturels sensibles du département des Bouches-du-Rhône
QUILICHINI Nicolas	Parc naturel régional de Corse	Parc naturel régional de Corse
SECCHI Roch Alexandre	Parc naturel régional de Corse	Parc naturel régional de Corse

SECONDI Thibault	Parc naturel régional de Corse	Parc naturel régional de Corse
TORTOSA Thierry	Conseil départemental des Bouches-du-Rhône	Espaces naturels sensibles du département des Bouches-du-Rhône
VESPERINI Stephane	Parc naturel régional de Corse	Parc naturel régional de Corse
VITI ANGE	Conseil départemental des Bouches-du-Rhône	Espaces naturels sensibles du département des Bouches-du-Rhône

Préalablement à l'exercice de leurs fonctions de police judiciaire, les agents prêteront serment devant le tribunal judiciaire de leur résidence administrative.

La situation des agents dont la liste suit est modifiée dans les conditions suivantes :

NOM Prénom	Service d'affectation	Zone de commissionnement	Attributions précédentes	Nouvelles attributions
COVO Jean-Jacques	Conseil départemental des Bouches-du-Rhône	Espaces naturels sensibles du département des Bouches-du-Rhône	Eau, nature et sites	Agent de collectivité territoriale

Le présent arrêté peut être contesté devant le tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois. Il peut également faire l'objet d'un recours gracieux.